

Engagement #39 : Favoriser l'appropriation des résultats de l'action publique par les citoyens

Date de début et de fin de l'engagement

Septembre 2021 – Septembre 2023

Ministère porteur

Ministère de la Transformation et de la Fonction publiques

Description de l'engagement

Quel est le problème public que l'engagement réglera ?

Dans un contexte où les citoyens souhaitent pouvoir constater dans leur quotidien au plus près de leur territoire ce que l'action publique leur apporte, le baromètre des résultats de l'action publique vise à montrer l'avancée concrète des réformes prioritaires du gouvernement, département par département. Le baromètre a été publié le 13 janvier 2021. En juillet 2021, 45 réformes font l'objet d'une publication et le baromètre est actualisé trimestriellement. <https://www.gouvernement.fr/les-actions-du-gouvernement>

Nouvel instrument de transparence de l'action publique, le baromètre des résultats de l'action publique peut encore davantage mobiliser les citoyens et les usagers.

Quel est l'engagement ?

Favoriser la transparence et l'appropriation des résultats de l'action publique par les citoyens

Comment l'engagement contribuera-t-il à résoudre le problème public ?

Cet engagement propose quatre actions concrètes.

- 1- Co-construction du baromètre avec les citoyens :
 - Expérimenter l'intégration d'un ou plusieurs indicateurs issus d'un processus de dialogue avec les citoyens pour le suivi des réformes prioritaires avec une administration volontaire
 - Mener une stratégie d'évaluation des réformes prioritaires auprès des bénéficiaires des politiques publiques grâce à la tenue de rendez-vous citoyens réguliers. L'animation de ces rendez-vous pourra être nourrie par une démarche de collecte d'avis et s'appuyer sur la communauté des usagers animée dans le cadre du programme Services Publics+.
- 2- Accentuer la transparence des résultats du baromètre : En cas de non atteinte d'un objectif fixé, une information transparente est diffusée auprès des usagers pour expliquer les raisons du résultat non satisfaisant.
- 3- Un mécanisme de dialogue direct est proposé : pour toute demande d'accès aux données ou sur les données publiées en open data, un contact facilement accessible doit être disponible sur le site. Le même mécanisme de contact doit être disponible pour qu'un citoyen puisse demander des précisions sur un

résultat, apporter son regard ou son expérience. Cette modalité peut être développée via le recours à Voxusagers.

- 4- Développer un commun numérique : pour compléter le caractère collectif et partagé de l'engagement, il est prévu que l'outil développé soit réutilisable, avec un code source ouvert, pensé et conçu comme un commun numérique. La transparence sera ainsi complète, du code aux données, et permettra d'impliquer plus étroitement l'écosystème d'utilisateurs et de citoyens.

Pourquoi cet engagement est-il pertinent pour les valeurs de l'OGP ?

Le baromètre des résultats de l'action publique permet une meilleure compréhension, lisibilité et transparence de l'action publique (Etat, collectivités territoriales, etc.). Un suivi trimestriel de la mise en œuvre des chantiers prioritaires du Gouvernement y est réalisé et est rendu accessible. Ce suivi est réalisé au plus près des préoccupations des citoyens puisque les données sont publiées à l'échelon départemental.

En matière de transparence, le baromètre fournit en open data les données collectées. En cas de non atteinte des objectifs fixés, l'administration informe les citoyens qu'une investigation est en cours et présente les raisons du retard.

Cet engagement permet de renforcer la confiance des citoyens dans l'action publique grâce à un suivi quantifié, facilement lisible et accessible des réformes.

Information du contact

Nom de la personne responsable de l'agence d'exécution

Grégoire Tirot
Gregoire.tirot@modernisation.gouv.fr
Cécile Le Guen
Cecile.le-guen@modernisation.gouv.fr
DITP

Autres acteurs impliqués

- Décider ensemble